



# l'essentiel du CE SCE

CE du 29 Août 2016

## Avis négatif sur la réorganisation du Cloud d'OBS

### Vos élus CE ont rendu un avis négatif sur la réorganisation d'Orange Cloud for Business.

La création de l'Unité stratégique regroupant les filiales de SCE et les salariés SCE ORANGE S.A. qui travaillent dans les infrastructures virtuelles, n'a pas permis de tenir les promesses du Cloud. Cette nouvelle réorganisation intervient dans un contexte de problèmes structurels : chiffre d'affaires absent, manque de personnels et défaut d'expertise. Sans compter la fragilisation des équipes avec une nouvelle réorganisation à la marge qui ne règle rien.

Loin de convaincre en interne, OCB continue de perdre des contrats alors qu'OAB est en train de monter ses propres infrastructures. Difficile de garder nos clients qui veulent payer moins cher pour plus de service. Impossible de réaliser le « contrat » 2020 : une expérience client incomparable. Au final, on se demande si le Cloud restera dans le portfolio OBS dans les prochaines années, cela n'en prend pas le chemin.

### L'alternance à SCE : un métier à risque

Un bilan sur l'alternance au sein de SCE été présenté par la Direction. Hélas ce bilan n'ayant pas été précédé d'une réunion préparatoire au CE via la commission formation, les élus n'ont donc pas eu la possibilité de poser des questions en amont. Le manque de collaboration avec les IRP et la pénurie de ressources attribuées à la gestion de l'alternance reflète bien l'ambition et l'attention portée aux jeunes accueillis chez SCE...

**Seuls 23 alternants sur 278 ont été embauchés chez SCE, dont 11 en CDD.** Il aurait été intéressant d'avoir la part d'alternants au sein d'OAB, OCD, et OCWS pour comparer leur taux d'insertion et d'embauche avec celui de SCE. Ce taux serait similaire selon la Direction qui n'insiste pas sur le fait que bien souvent un alternant SCE peut être embauché en filiale MAIS JAMAIS l'INVERSE !

De plus, les alternants SCE ne disposent pas véritablement de présentation précise de l'entité dans les journées d'accueil trop générales. La venue de salariés de SCE

### L'analyse de la CFE-CGC

Depuis la création d'Orange Cloud for Business, l'analyse de la CFE-CGC s'est révélée exacte : pas assez d'ambition, de moyens et donc de chiffre d'affaires. Le monde du Cloud est très différent de celui de l'opérateur or le marketing des offres est à la peine, et ne cible pas les bons clients. Nous ne parvenons pas à accompagner les clients déjà en portefeuille sur les offres classiques de SCE. La création ou le rachat des filiales, la construction de data centers innovants mais totalement vides comme Val de Reuil n'y changent rien, OCB est en train de rater le virage du Cloud. Le mode de gestion complexe des salariés aux statuts et contrats différents ne permet pas aux managers de se concentrer sur l'animation de leurs équipes pour accroître le business, car leur management se réduit souvent à jongler entre des Systèmes d'Information différents, des parts variables et augmentations différentes en fonction de l'appartenance de leurs salariés et des règles de congés différentes....

pourrait permettre de mieux présenter la spécificité de l'entité.

### La position de la CFE-CGC

Il y a beaucoup à dire sur le processus de recrutement des alternants. En effet, les candidatures spontanées sont transmises à l'agence recrutement Groupe qui ne peut donc connaître parfaitement les spécificités des métiers chez SCE. Elle positionne les candidats sur des missions en fonction de leur profil ou les contacte dès que leur candidature correspond à des missions à pourvoir sans connaissance réelle des compétences requises. De plus, le site Internet orange.jobs constitue la porte d'entrée unique dans l'entreprise de tous les candidats, on imagine bien la distance importante entre les demandes précises du terrain et les informations parvenant aux alternants...Et ne parlons pas du peu de femmes positionnées sur les postes techniques, et du décalage avec nos ambitions sur l'égalité professionnelle et le féminisation de nos métiers.

# « Essentiel 2020 », la promesse de l'employeur digital et humain ?

La Direction des Ressources Humaines de SCE est venue présenter le programme « Essentiel 2020 » qui fait suite au « Contrat social » établi en 2010. Les objectifs de ce nouveau programme sont d'établir une promesse équitable pour les salariés du Groupe et de mettre en miroir l'expérience client et l'expérience salariés. Trois axes ont été identifiés : l'agilité, les compétences, l'engagement du salarié. La culture client doit être revue afin de délivrer une qualité de service optimale, car - tout le monde semblait l'ignorer !- les dysfonctionnements se voient à l'extérieur. Il devient donc urgent de simplifier des processus bien trop lourds pour satisfaire l'exigence de réactivité et d'excellence de nos clients. Ah bon ?

Quant au salarié il est prié de lever la main s'il croit avoir droit à la reconnaissance, car les engagements d'Orange reposent en partie sur l'initiative attendue du salarié à réclamer son dû... et gare à ceux qui n'ont pas le passeport Digital ou ne contribuent pas à Piazza !!

## La position de la CFE-CGC

Formation, conditions salariales, équité, simplification des processus et des outils digitaux, toutes ces notions semblent bien théoriques au vu de ce qui est vécu par les salariés sur le terrain. Les notions d'agilité et de collaboration notamment, mises sans cesse en avant par la Direction, ne s'ancreront pas au quotidien par de simples injonctions mais devront faire l'objet d'un vrai travail de terrain et d'accompagnement des salariés. Dans une division qui enregistre de nombreux départs et une surcharge de travail pour ceux qui restent, il est urgent de repenser l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail. Un travail de fond sur le système de management de notre Groupe serait le bienvenu !



### Comité éditorial et rédacteurs :

Thierry CHATELIER, Michel DANA, Isabelle DURANT, Gil PROCUREUR, Arnaud RESILLOT, Françoise VALLA  
Contribution à ce numéro : Christian SAUGER.

Vos  
représentants  
CFE-CGC  
Orange au CE  
de SCE

### Élus

#### Titulaires

Thierry CHATELIER (Secrétaire)  
Patrick AUGER  
Michel DANA (Trésorier)  
Lionel KUEVI BEKU  
Philippe PERRUT  
Gil PROCUREUR  
Arnaud RESILLOT  
Patrice SEURIN  
Christelle TANGUY-MERIADEC

#### Suppléants

Isabelle DURANT (Secrétaire adjointe)  
Georges BEAUVAIS  
Vincent COINDE  
Corinne DUMONT-FAURE  
Bertrand GIFFARD (Trésorier Adjoint)

### Commissions

Economique : Georges BEAUVAIS  
Rémunération : Philippe PERRUT  
Emploi et Métiers : Arnaud RESILLOT  
Formation & Handicap : Christian SAUGER  
Egalité professionnelle : Corinne DUMONT-FAURE  
ASC : Gil PROCUREUR  
Logement : Gil PROCUREUR  
Commission des Marchés : Gil PROCUREUR  
Restauration : Vincent COINDE  
Prévention des Risques psycho-Sociaux et du stress au travail :  
Isabelle DURANT

Claude PLO  
Karine REINLING  
Christian SAUGER

### Représentant syndical

Nathalie ISRAEL

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur [www.cfecgc-orange.org/sce](http://www.cfecgc-orange.org/sce)

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.